

Rapport annuel 2011
Association pour une énergie respectueuse
de l'environnement VUE





Mesdames et Messieurs,
chers partenaires et membres du VUE,

2011 entre dans l'histoire du VUE comme une année de croissance réjouissante. Avec ce bilan, le VUE remplit quelques-uns des plus importants objectifs stratégiques de l'association : l'augmentation des quantités vendues, l'accès à de nouveaux marchés et l'élargissement du soutien.

Les quantités d'énergie sous licence ont augmenté de 10 pour-cent par rapport à l'année précédente et se montent à 14.4 TWh/a. Les ventes effectives de produits certifiés *naturemade* croissent tout aussi continuellement. Les chiffres exacts ne sont disponibles que pour 2010: la vente de produits a augmenté de 4 pour-cent par rapport à 2009 et a presque atteint 2.5 TWh/a. Les premiers feed-back laissent supposer que l'année 2011 sera elle aussi caractérisée par une tendance continue à la hausse. La certification des installations étrangères évolue elle aussi positivement : c'est la première fois qu'une installation de valorisation des déchets verts était certifiée avec *naturemade star* en Allemagne, et la certification d'installations éoliennes étrangères a augmenté.

Le nombre d'affiliations à l'association a augmenté de 13 pour-cent et se monte actuellement à 155. Les nouveaux membres ouvrent de nouvelles perspectives sur le marché : par exemple, la clientèle de la ville de Lucerne a maintenant aussi obtenu un accès direct aux produits certifiés *naturemade*.

naturemade a beaucoup renforcé sa position grâce à de nouvelles coopérations. Avec m-way, *naturemade star* entre dans le marché de l'électromobilité. m-way vend déjà depuis un certain temps ses véhicules électriques avec de l'éco-électricité certifiée *naturemade star*. Un groupe de projet a repris ce thème par la suite. Le résultat en est la vignette éco-courant avec le logo *naturemade star*, que les clients et clientes en E-mobilité peuvent acquérir et qui rend visible aux yeux de tous le fait que les véhicules fonctionnent à l'éco-électricité.

C'est aussi la première fois que des produits biogaz certifiés *naturemade star* étaient vendus. En plus des marchés de l'électricité et de la chaleur, *naturemade* trouve ainsi aussi sa place dans le marché du gaz.

Le VUE a pu renouveler son partenariat avec SuisseEnergie. En résultent un lien entre la plateforme information-conseil de SuisseEnergie et le site internet de *naturemade*, et une présentation des labels *naturemade* qui pourra à l'avenir être utilisée dans la communication par tous les partenaires du VUE.

Il reste deux thèmes importants: l'écologisation de l'énergie hydraulique et la certification des nouvelles centrales hydroélectriques, ainsi que l'adaptation constante aux exigences du justificatif énergétique. Les conditions cadres, modifiées par la nouvelle orientation de la politique énergétique de la Confédération et par la révision de la Loi sur la protection des eaux, exigent que le VUE reconsidère les concepts existants.

Nous nous réjouissons des résultats obtenus et remercions chaleureusement tous les membres de l'association et du comité, ainsi que les autres partenaires pour cette collaboration !

Anne Favatier
co-présidente du VUE
Services Industriels de Genève

Hans-Peter Fricker
co-président du VUE
WWF Suisse

Cornelia Brandes
gérante du VUE

Certifications

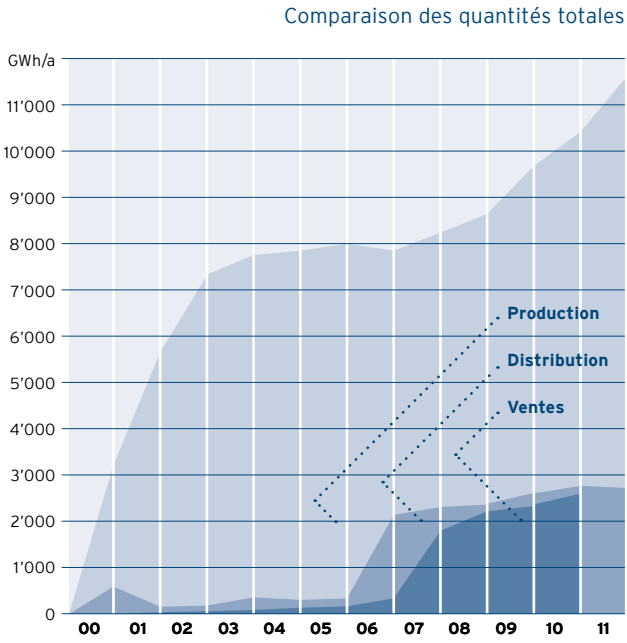
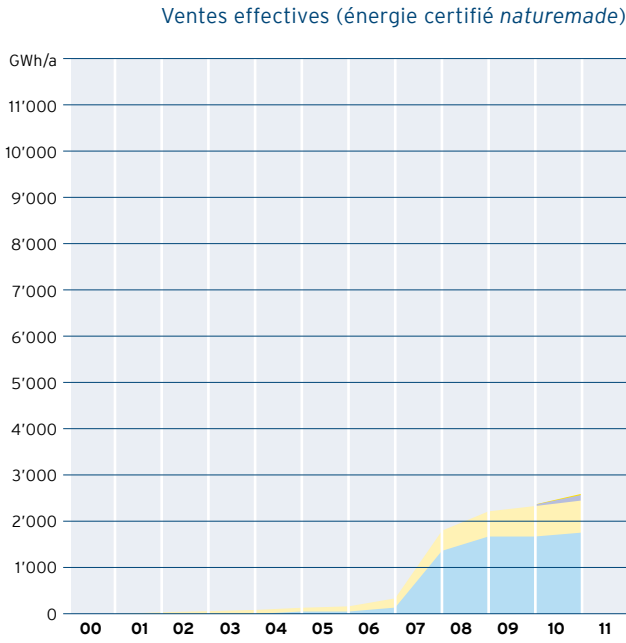
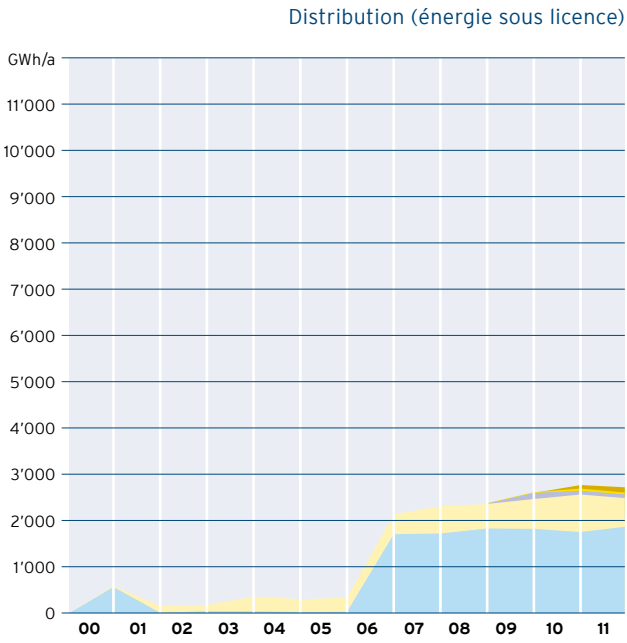
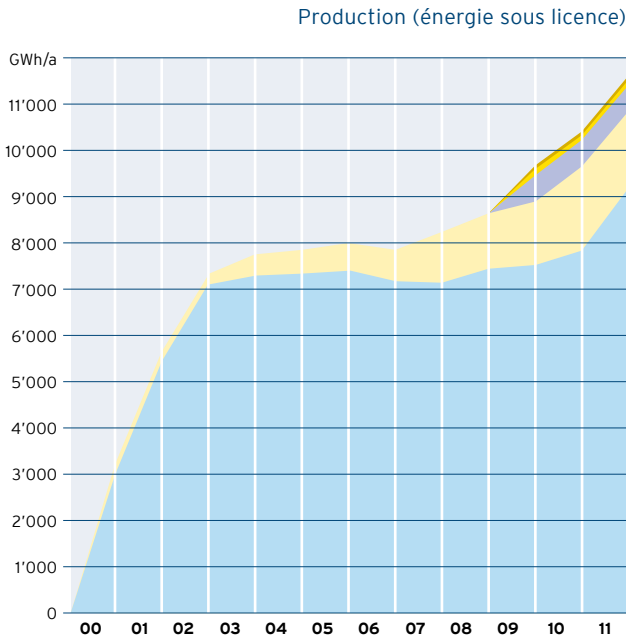
Certifications 2011	45
dont production énergétique (530 GWh/a)	28
dont distribution énergétique (90 GWh/a)	17
Recertifications 2011	57

Quantité d'énergie (comparaison par rapport à l'année précédente)	
Production d'énergie certifiée 2011	11.8 TWh/a (+14%)
dont <i>naturemade star</i>	2.1 TWh/a (+6%)
dont <i>naturemade basic</i>	9.7 TWh/a (+16%)
Distribution d'énergie certifiée 2011	2.6 TWh/a (-2%)
dont <i>naturemade star</i>	0.7 TWh/a (-17%)
dont <i>naturemade basic</i>	1.9 TWh/a (+5%)
Ventes d'énergie certifiée 2010*	2.5 TWh/a (+4%)
dont <i>naturemade star</i>	0.7 TWh/a (+4%)
dont <i>naturemade basic</i>	1.8 TWh/a (+4%)
*Les données 2011 ne sont pas encore connues	

Par rapport à 2010, la production d'énergie certifiée a augmenté de plus de 1 TWh/a. Cela est surtout dû à l'intégration de deux installations hydroélectriques supplémentaires, Nendaz et le Bieudron, dans le groupe déjà certifié de la Grande Dixence SA (certifié *naturemade basic*), et à la certification d'un parc éolien de 26 installations en Norvège.

Le recul est de la distribution *naturemade star* imputable au fait que les quantités sous licence ont été adaptées aux quantités effectivement vendues.

<i>naturemade star</i> !	Biométhane <i>star</i> ■
<i>naturemade basic</i> !	Chaleur <i>star</i> ■
	Chaleur <i>basic</i> ■
	Électricité <i>star</i> ■
	Électricité <i>basic</i> ■



Assurance qualité auditeurs pilotes et spécialisés

La formation régulière des auditeurs, et donc l'assurance qualité constituent un aspect important du processus d'obtention du label. En 2011, une formation sur la certification des installations à biogaz a été organisée en plus de l'atelier habituel au cours duquel on discute du développement de l'association et du processus de certification. L'exemple de cas choisi d'une centrale hydraulique a été discuté de manière approfondie lors de l'atelier pour auditeurs spécialisés, et un audit spécialisé a été réalisé en commun avec application des critères greenhydro. En plus des discussions au contenu très dense, cela sert surtout à calibrer les audits effectués par des auditeurs différents.

Fonds d'amélioration écologique pour les centrales hydrauliques

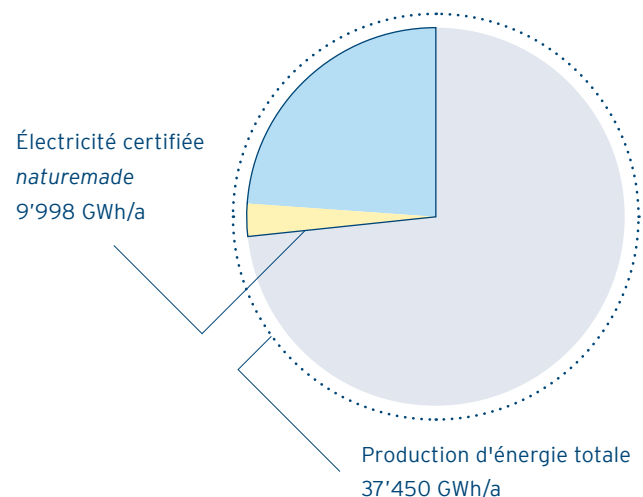
37 TWh/a d'électricité sont annuellement produits en Suisse dans les centrales hydrauliques – dont environ 3 pour-cent (1.1 TWh/a) dans des centrales certifiées *naturemade star*, dans le respect de la nature.

Ces centrales sont déjà d'un niveau écologique élevé. Mais elles sont en plus obligées de valoriser le bassin-versant de la centrale, en aménageant par exemple les rives de manière naturelle ou en réactivant d'anciens bras de rivière afin de remettre des cours d'eau en réseau. Les coûts ou une partie des coûts sont pris en charge par les Fonds d'amélioration écologique.

24 pour-cent de l'énergie hydraulique ont été produits sous le label *naturemade basic*.

Production d'électricité 2011 dans les centrales hydrauliques en Suisse

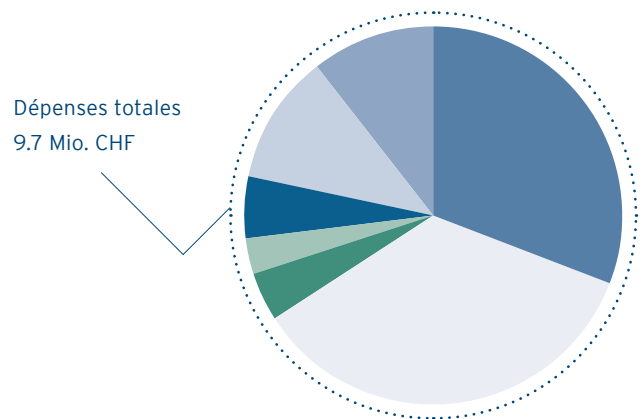
■	<i>naturemade star</i>	1'108 GWh/a
■	<i>naturemade basic</i>	8'890 GWh/a
■	non-certié.....	27'452 GWh/a



Entre 2000 et fin 2010, environ CHF 32 millions ont été versés dans les fonds d'amélioration écologique. On peut partir de l'idée qu'en 2011, environ CHF 8 millions ont aussi été versés dans les fonds.

Dépenses des fonds en fonction d'utilisation (2000 - 2010)

■	Création de nouveaux tronçons de cours d'eau ..	3.0 Mio. CHF
■	Revitalisation de cours d'eau	3.4 Mio. CHF
■	Création de nouveaux habitats terrestres	0.4 Mio. CHF
■	Revitalisation des habitats terrestres	0.3 Mio. CHF
■	Régime d'écoulement/gestion du charriage	0.5 Mio. CHF
■	Mise en réseau	1.1 Mio. CHF
■	Mesures diverses	1.0 Mio. CHF



Parc naturel de la STEP de Berne

Le parc naturel a été aménagé par étapes sur plusieurs années sur le territoire de la STEP de Berne grâce à l'argent du Fonds d'amélioration écologique. Des habitats diversifiés pour les animaux et les plantes indigènes sont ainsi apparus. Ce parc naturel unique a été inauguré solennellement en automne 2011.



Parc naturel de la STEP de Berne

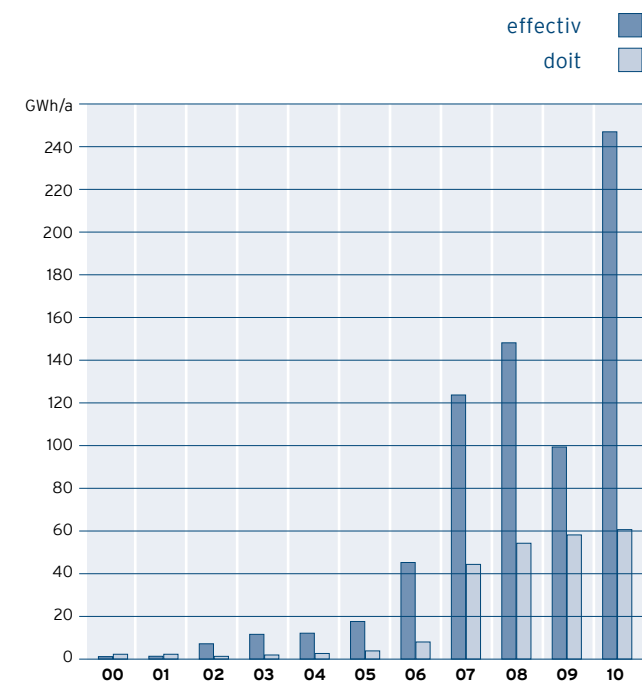


Résultats du modèle de promotion

La promotion des nouvelles énergies renouvelables est un but déclaré du VUE. L'association poursuit cet objectif avec son modèle de promotion pour les produits énergétiques certifiés. Peuvent être comptabilisées pour le modèle de promotion les installations de production de nouvelles énergies renouvelables comme l'éolien, le photovoltaïque et la biomasse (énergies de l'avenir) qui ont été mises en exploitation après 1995. Au maximum la moitié des 5 pour-cent requis peut être couverte avec de l'énergie hydraulique écologique. Le modèle de promotion exige que la part de l'énergie produite à l'étranger ne dépasse pas 49 pour-cent.

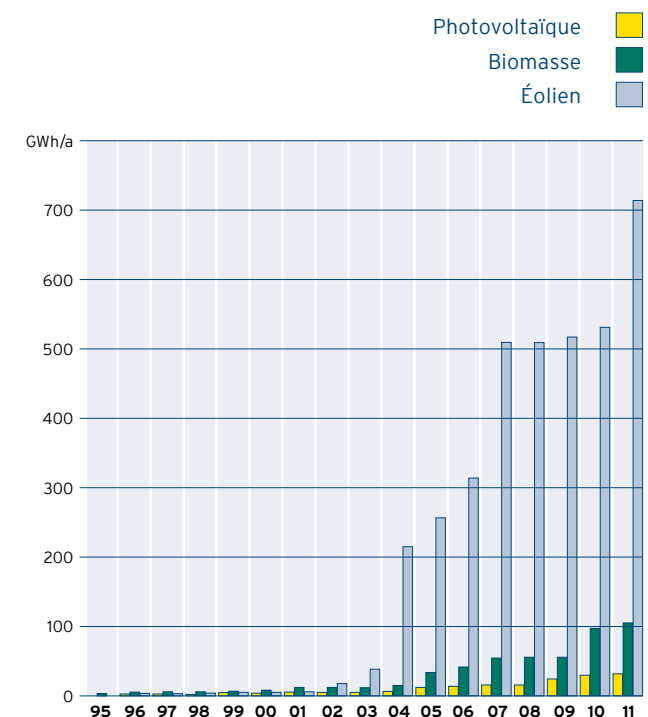
En 2010, 253 GWh/a d'électricité issue d'énergies de l'avenir ont été comptabilisés pour le modèle de promotion. Cela correspond à environ 10 pour-cent, au lieu des 2.5 pour-cent requis.

Réalisation du modèle de promotion



Le graphique suivant montre l'augmentation des nouvelles installations renouvelables. Dans ce graphique, les installations certifiées sont listées en fonction de leur âge (production énergétique cumulée).

Installations certifiées de production de nouvelles énergies renouvelables, en fonction de l'année de leur mise en service





Enquête de marché 2010 sur les produits électriques issus de sources renouvelables

Le VUE a réalisé l'enquête de marché sur les ventes de produits électriques issus de renouvelables pour la deuxième fois déjà sur mandat de l'Office fédéral de l'énergie OFEN. Cette enquête est la seule en Suisse à étudier les ventes des produits électriques aux consommateurs. Elle constitue par conséquent une base importante pour le travail de marketing des distributeurs d'énergie. Comme cela avait déjà été le cas les années précédentes, les chiffres absolus des ventes de produits électriques issus de renouvelables ont aussi augmenté en 2010 (+7.3 pour-cent). Mais sur la base de la consommation globale suisse d'électricité, qui a elle aussi augmenté, la part relative des produits électriques issus de renouvelables reste aux alentours de 10 pour-cent. L'électricité certifiée *naturemade* représente 40 pour-cent (dont 14 pour-cent de *naturemade star*) des ventes de produits électriques issus de renouvelables.

Communication de marketing à portée de tous pour les produits électriques issus de sources énergétiques renouvelables

Le VUE a participé en tant que partenaire de projet à l'étude « Ökopower oder Naturstrom » de l'Université de Lucerne. Cette étude a testé les moyens de communication existants de divers fournisseurs de produits électriques issus de sources renouvelables quant à leur intelligibilité. Des personnes ont ensuite été interrogées sur l'efficacité de ces différents moyens sur la décision d'achat. Les responsables du projet aimeraient tirer des recommandations de cette étude dans le but d'optimiser la communication pour l'électricité issue de sources énergétiques renouvelables, et mettre ces recommandations à disposition du VUE.

Partenariat/reconnaissance par l'OFEN

La distinction « partenaire de SuisseEnergie » a été revue par l'Office fédéral de l'énergie. Le VUE a maintenant été honoré par un texte de reconnaissance que l'association a le droit d'utiliser dans sa communication.



L'Office fédéral de l'énergie recommande les labels de qualité suisses *naturemade star* pour l'énergie écologique, et *naturemade basic* pour l'énergie issue de sources renouvelables. *naturemade* soutient les objectifs de SuisseEnergie par une exploitation efficace et multipliée des sources énergétiques renouvelables. En utilisant *naturemade*, les clients contribuent largement à la protection du climat et à une production énergétique écologique.

En route de manière écologique

La mobilité électrique progresse – énergétiquement efficiente, silencieuse et sans émissions de polluants durant le trajet. Mais elle ne ménage vraiment l'environnement que si on fait le plein avec de l'éco-électricité. Le VUE a développé la vignette « éco-courant » dans le cadre d'un groupe de projet incluant le WWF, ewz, Renault, m-way et The Mobility House. Cette vignette garantit au conducteur ou à la conductrice qu'un kilométrage annuel défini de son véhicule électrique est couvert avec un produit d'éco-électricité certifié *naturemade star*. Vous trouverez d'autres informations sous www.vignetteecocourant.ch



www.neustrom.ch

La possibilité de commander simplement et sans obstacles incite à acheter de l'éco-électricité. L'association Neustrom, fondée récemment, s'est posé comme objectif que le maximum de clients en énergie commandent de l'éco-électricité certifiée *naturemade star* pour couvrir la totalité de leur consommation électrique, et cela avec le minimum de clics. Le site internet fait exclusivement l'article de produits certifiés avec le label de qualité *naturemade star*. Le VUE a épaulé l'association Neustrom lors de l'élaboration du concept et de la banque de données.

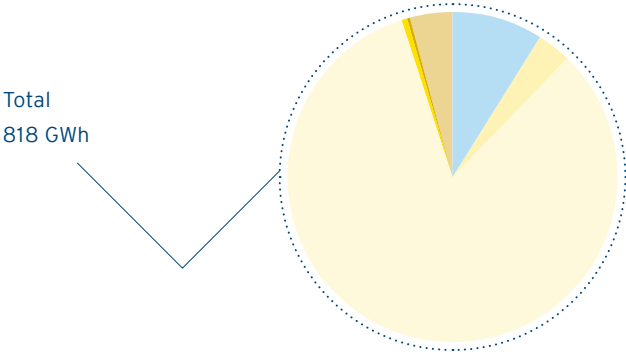


Certifications *naturemade* à l'étranger

De nouvelles installations de production d'énergie étrangères sont certifiées chaque année avec le label de qualité *naturemade basic* ou *star*. Il s'agit avant tout d'installations situées en France, Norvège, Allemagne et Autriche. La production de biogaz d'une installation de valorisation des déchets verts a pu pour la première fois être certifiée en Allemagne. Une production énergétique totale de 818 GWh/a (7 pour-cent de la production totale certifiée *naturemade*) a été certifiée à l'étranger en 2011. Plus de 80 pour-cent de la quantité de production sous licence à l'étranger provient d'installations éoliennes. L'énergie produite à l'étranger continue à être distribuée aux consommateurs principalement en Suisse.

Production à l'étranger 2011 (énergie sous licence)

Énergie hydraulique <i>basic</i> (électricité)	74 GWh
Énergie hydraulique <i>star</i> (électricité)	27 GWh
Éolien <i>star</i> (électricité)	677 GWh
Photovoltaïque <i>star</i> (électricité)	5 GWh
Biomasse <i>star</i> (électricité)	1 GWh
Biomasse <i>star</i> (biométhane)	34 GWh
Biomasse <i>star</i> (chaleur)	0 GWh



Participation du VUE à la Conférence du Réseau Fleuves Europe à Bâle

En 2010, des organisations environnementales, le Ministère de l'énergie, des groupes électriques et des associations de pêche ont signé en France une charte visant à élargir l'exploitation de l'énergie hydraulique. Un article de cette charte concerne la promotion des labels pour la protection des cours d'eau en France. *naturemade star* en fait explicitement partie. Le but de la conférence était d'échanger des expériences relatives aux certifications en Suisse et en Allemagne, afin d'activer la mise en œuvre des revendications de cette charte.

Reconnaissance ICS

naturemade, en tant que premier label en Europe, a reçu la reconnaissance « Independent Certification Schemes » de l'Association of Issuing Bodies (AIB). Cette reconnaissance est importante pour pouvoir transporter sans faille les qualités supplémentaires de *naturemade* dans le commerce international des attestations d'origine.

L'année 2011 a apporté de profondes modifications dans la politique énergétique suisse. Les nouvelles conditions cadres pour la protection des cours d'eau et le régime obligatoire des attestations d'origine soutiennent les objectifs du VUE. La stratégie énergétique 2050 de la Confédération instaurera de nouvelles conditions cadres. Cela signifie les choses suivantes pour le VUE en 2012 :

Stratégie de l'association
La stratégie de l'association sera revue avec le comité et d'autres partenaires du VUE lors de la première séance 2012 du comité. Les thèmes en sont la délimitation de *naturemade basic* par rapport aux autres produits énergétiques renouvelables sans valeur écologique ajoutée, l'écologisation de l'énergie hydraulique, l'admission de nouveaux systèmes énergétiques, l'adaptation du modèle de promotion et l'amélioration de la notoriété de *naturemade*.

naturemade energie arena
Les premiers préparatifs pour la *naturemade* energie arena 2013 sont en cours.

Nouvelles centrales hydroélectriques
On continue à concrétiser la compensation de pleine valeur exigée par le critère 'Extension et construction de nouvelles centrales' pour la certification avec *naturemade star*.





Comptes annuels 2011

Les comptes 2011 sont clos avec un bénéfice annuel de CHF 86'173 (bénéfice d'assainissement exclus). Le développement favorable des affaires de l'association a permis de franchir l'étape de la réduction du capital étranger à long terme, planifiée et souhaitée depuis longtemps : les prêts à risque d'une valeur totale de CHF 817'280 ont pu être radiés pendant l'année associative 2011, car tous les cotisants ont renoncé définitivement à leur remboursement. La taxe sur la valeur ajoutée correspondante a été

affectée à la provision pour risques et charges. Le capital étranger à long terme se monte encore à CHF 400'000 au 31.12.2012. Lors de sa séance d'avril 2011, le comité a décidé d'augmenter progressivement son capital propre. Pour cela, il faudra réaliser un bénéfice annuel d'au moins CHF 50'000. Le comité désire atteindre un montant de CHF 300'000 comme capital propre. Le capital propre se montait à CHF - 67'531 au 31.12.2011.

Bilan au 31.12.2011

CHF

	2011	2010
ACTIFS		
Actifs circulants		
Compte postal	670'217	459'750
Créances	74'757	200'227
Impôt anticipé	2'249	1'054
Créances TVA	16'944	39'287
Actifs transitoires	199	3'463
Total actifs	764'366	703'781
PASSIFS		
Capitaux de tiers (court terme)		
Créditeurs	272'152	333'646
Passifs transitoires	159'745	93'745
	431'897	427'391
Capitaux de tiers (long terme)		
Prêt ewz	100'000	100'000
Prêt Repower	100'000	100'000
Prêt BKW FMB Energie SA	100'000	100'000
Prêt IWB	100'000	100'000
Prêts à risque	0	817'280
	400'000	1'217'280
Total capitaux de tiers	831'897	1'644'671
Report de pertes 1.1.2011	-940'890	-1'049'318
Bénéfice 2011	873'359	108'428
	- 67'531	-940'890
Total passifs	764'365	703'781



Comptes des profits et pertes 2011

CHF

	2011	2010
RECETTES		
Taxes de certification	987'574	898'406
Cotisations	278'000	256'810
Projets particuliers		
<i>naturemade energie arena</i>	465	217'898
Prix <i>naturemade</i>	0	100'000
CH ₂ OICE	7'227	0
Vente des produits électriques renouvelables	17'042	25'093
	24'734	342'991
Autres recettes		
Conseils spécialisés, conférences, autres	1'125	63'605
Total recettes	1'291'433	1'561'812
DÉPENSES		
Certification		
Gestion de projet/administration	109'547	110'541
Communication/acquisition	100'383	100'667
Certification	303'631	248'586
Activités à l'échelle internationale	37'522	29'471
	551'083	489'265
Gestion de l'association		
Secrétariat	188'580	145'735
Comptabilité/révision	12'600	18'200
	201'180	163'935
Projets particuliers		
<i>naturemade energie arena</i>	0	215'109
Comparaison des labels	0	12'585
Prix <i>naturemade</i>	0	97'984
CH ₂ OICE	6'984	155
Vente des produits électriques renouvelables	30'461	26'943
	37'445	352'776
Autres dépenses		
Communication, conseils spécialisés, autres	415'552	433'764
Total dépenses	1'205'260	1'439'739
Bénéfice	86'173	122'073
Recettes neutres		
Intérêts bancaires	3'413	3'012
Différences de cours	23	-147
Dépenses exceptionnelles	-30'000	-15'000
Recettes exceptionnelles	32	126
TVA utilisation mixte	-3'563	-1'635
Cotisation d'assainissement	817'280	0
Résultat de la période (bénéfice)	873'359	108'428



Rapport de révision

Treuhandbüro

René Steimer
Betriebsökonom FH

Seestrasse 64
CH-8712 Stäfa
Telefon 044.915.36.95
e-mail rsteimer@sunrise.ch

Bericht der Revisionsstelle zur
Eingeschränkten Revision
an die Generalversammlung des

Verein für umweltgerechte Energie
Molkenstrasse 21
8004 Zürich

Stäfa, 12. April 2012

Als Revisionsstelle habe ich die Buchführung und die Jahresrechnung (Bilanz, Erfolgsrechnung und Anhang) des Vereins für umweltgerechte Energie für das am 31. Dezember 2011 abgeschlossene Geschäftsjahr geprüft. Gemäss den Statuten des Vereins, Art. 33 "Grundsätze", hat sich die Revision nach den entsprechenden Bestimmungen des OR über die Aktiengesellschaft (Art. 727ff. OR) zu richten.

Für die Jahresrechnung ist der Vorstand verantwortlich, während meine Aufgabe darin besteht, diese zu prüfen. Ich bestätige, dass ich die gesetzlichen Anforderungen hinsichtlich Befähigung und Unabhängigkeit erfülle.

Meine Revision erfolgte nach dem Schweizer Standard zur Eingeschränkten Revision. Danach ist diese Revision so zu planen und durchzuführen, dass wesentliche Fehlaussagen in der Jahresrechnung erkannt werden. Eine Eingeschränkte Revision umfasst hauptsächlich Befragungen und analytische Prüfungshandlungen sowie den Umständen angemessene Detailprüfungen der beim geprüften Unternehmen vorhandenen Unterlagen. Dagegen sind Prüfungen der betrieblichen Abläufe und des internen Kontrollsystems sowie Befragungen und weitere Prüfungshandlungen zur Aufdeckung deliktischer Handlungen oder anderer Gesetzesverstössen nicht Bestandteil dieser Revision.

Ich weise darauf hin, dass der Verein per 31.12.2011 überschuldet ist. Das Total der Aktiven deckt das Fremdkapital nicht, das heisst, dass bei einer Liquidation nicht alle Gläubiger befriedigt werden könnten. Das Fremdkapital beträgt per 31.12.2011 CHF 831'897.06, davon sind nur rund CHF 60'000 von aussenstehenden Dritten, den Rest schuldet der Verein an Firmen oder Organisationen die dem Vereinszweck nahe stehen, zudem sind alle nahestehenden Gläubiger über die Finanzlage orientiert. Der Vorstand muss einerseits die Generalversammlung über die Überschuldung orientieren und andererseits überprüfen, wie die Überschuldung aufgehoben werden kann.

Bei meiner Revision bin ich nicht auf Sachverhalte gestossen, aus denen ich schliessen müsste, dass die Jahresrechnung nicht dem Gesetz und den Statuten entspricht.

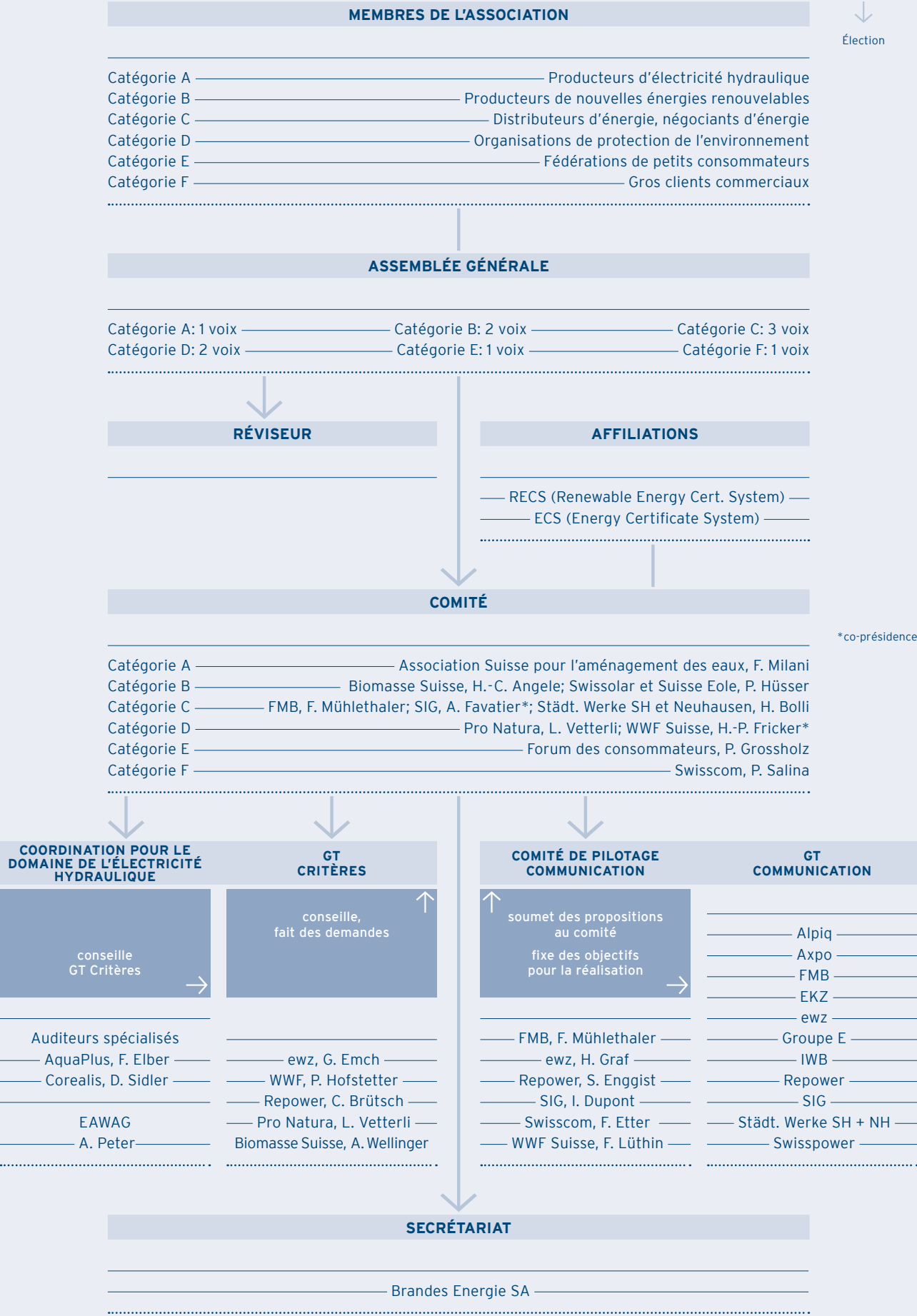
Treuhandbüro René Steimer
René Steimer
René Steimer

Beilagen
Jahresrechnung

Mitglied der Treuhand-Kammer

MWST. Nr. 289 842

Organigramme Association pour une énergie respectueuse de l'environnement VUE (Avril 2012)





naturemade !

Association pour une énergie respectueuse
de l'environnement
Molkenstrasse 21
8004 Zurich

Tél +41 44 213 10 21
Fax + 41 44 213 10 25

info@naturemade.ch
www.naturemade.ch